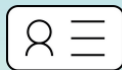


## De quels documents ai-je besoin pour compléter mon dossier ?

Je complète le formulaire et je transmets les justificatifs suivants en m'assurant qu'ils soient lisibles :



La copie d'une **pièce d'identité** du demandeur



Un **relevé d'identité bancaire** du compte au nom du bénéficiaire sur lequel la prime sera versée



Un **justificatif de domicile** au nom du demandeur (taxe d'habitation ou foncière, facture de téléphone, d'abonnement internet, d'eau, d'électricité, etc.)



Une copie de la **facture d'achat** acquittée du vélo éligible à la prime. Celle-ci doit comporter le nom et l'adresse du bénéficiaire ainsi que le nom et l'adresse du vendeur.



Pour les vélos à assistance électrique, la **copie du certificat d'homologation**, la **notice technique** ou l'**attestation de respect de la norme NF EN 15294**



## À qui cette prime est-elle destinée ?

Le bénéficiaire est une personne physique majeure **résidant sur l'une des 52 communes du territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale** et qui fait l'acquisition, en son nom propre, d'un vélo neuf ou d'occasion. Les personnes morales sont exclues du dispositif.

L'aide est octroyée une seule fois pour l'achat d'un seul matériel éligible et pour un même bénéficiaire. Les bénéficiaires de la prime en 2022, en 2023 ou en 2024 ne sont pas éligibles en 2025.



### Remboursement

Dans l'hypothèse où le bénéficiaire de la prime viendrait à revendre le matériel concerné dans un délai de trois ans suivant la date de dépôt de son dossier sur la plateforme en ligne, le montant total de la prime devra être restitué au PETR Alsace Centrale.

### Sanction

Conformément à l'engagement, le vélo ne peut être revendu dans un délai de trois ans à compter de sa date d'achat. Le détournement de la prime, notamment en cas d'achat pour revente, sera susceptible d'être qualifié d'abus de confiance et rendra son auteur passible des sanctions prévues par l'article 314-1 du Code Pénal.

### Données personnelles

Le PETR Sélestat Alsace Centrale est le seul destinataire des données qui vous concernent. La réglementation européenne en matière de protection des données personnelles (RGPD), actuellement en vigueur dans toute l'Union européenne, vise à mieux protéger les données personnelles privées des citoyens et éviter leur utilisation à des fins commerciales non désirées. Les données recueillies dans ce formulaire ne sont en aucun cas utilisées à des fins commerciales et vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement en contactant le PETR Sélestat Alsace Centrale.

### Une question ?

**PETR Sélestat Alsace Centrale**  
15 boulevard Leclerc - 67600 Sélestat  
[www.selestat-alsace-centrale.fr](http://www.selestat-alsace-centrale.fr)  
[administration@petr-selestat.fr](mailto:administration@petr-selestat.fr)  
Tel : 03 88 58 01 60



## Prime Vélo 2025 : pour une mobilité durable et accessible en Alsace centrale !

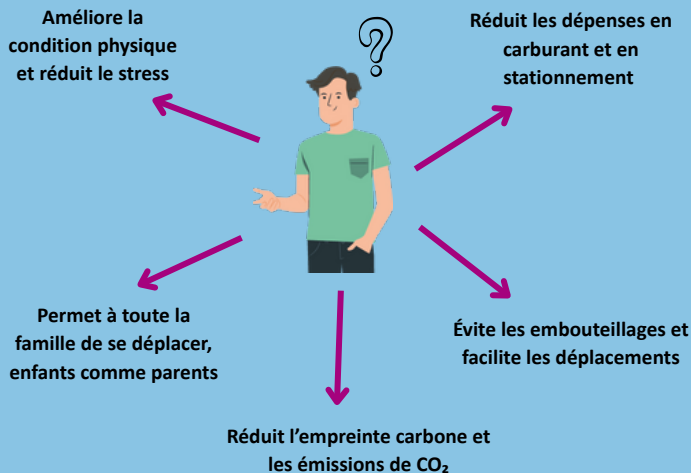
Une prime pour vous  
aider à pédaler !

- 75 € pour un vélo classique ou un VAE
- 200 € pour un vélo cargo

Illustrations : Freepik Ne pas jeter sur la voie publique



## Comment le vélo peut-il améliorer mon quotidien ?



### Je suis éligible si :

Je suis une personne majeure



J'habite sur le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale



J'achète un vélo neuf ou d'occasion chez un revendeur situé sur le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale

### Les 52 communes sur le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale :

#### Communauté de communes du Ried de Marckolsheim :

Artolsheim, Böesenbiesen, Bindernheim, Bootzheim, Elsenheim, Grussenheim, Hessenheim, Heidsolheim, Hilsenheim, Mackenheim, Marckolsheim, Ohnheim, Richtolsheim, Saasenheim, Schwobsheim, Schœnau, Sundhouse, Wittisheim.

#### Communauté de communes de Sélestat & Territoires :

Baldenheim, Châtenois, Dieffenthal, Ebersheim, Ebersmunster, Kintzheim, La Vancelle, Mussig, Muttersholtz, Orschwiller, Scherwiller, Sélestat.

#### Communauté de communes du Val d'Argent :

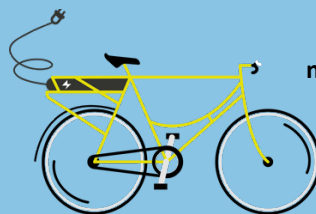
Lièpvre, Rombach-le-Franc, Sainte-Croix-aux-Mines, Sainte-Marie-aux-Mines.

#### Communauté de communes de la Vallée de Villé :

Albé, Basseberg, Breitenbach, Breitenau, Dieffenbach-au-Val, Fouchy, Lalaye, Maisongoutte, Neuve-Eglise, Neubois, Saint-Martin, Saint-Maurice, Saint-Pierre-Bois, Steige, Thanvillé, Triembach-au-Val, Urbeis, Villé.

## Quels types de vélos sont éligibles à la prime ?

Les vélos classiques, qu'ils soient à cadre fixe ou pliants, neufs ou d'occasion, ainsi que les vélos pour enfants.



Les vélos à assistance électrique neufs ou d'occasion : compte tenu de la diversité des modèles présents sur le marché, un certificat d'homologation correspondant sera exigé.

Les vélos cargos neufs ou d'occasion : vélos équipés de systèmes spécifiques qui permettent de transporter aussi bien des enfants, que des courses ou du matériel.



Ce groupe de vélos comprend :

- **les biporteurs** : vélos à deux roues équipés d'une malle à l'avant,
- **les triporteurs** : vélos à trois roues équipés d'une malle à l'avant.

Les tricycles de taille adulte, adaptés aux personnes en situation de handicap.

- Les vélos d'occasion doivent être achetés auprès d'un professionnel, avec facturation comme garantie.
- Les vélos achetés auprès de particuliers ne sont pas inclus dans cette subvention.
- La prime ne s'applique pas aux accessoires (antivol, casque, panier, ...)

## Formulaire à compléter

CIVILITÉ :  MADAME  MONSIEUR

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

N° : RUE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

En cochant la case ci-contre, j'affirme avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement d'attribution de l'aide (consultable sur [www.selestat-alsace-centrale.fr](http://www.selestat-alsace-centrale.fr)).

LE : / / À :

SIGNATURE :



Le dispositif est ouvert jusqu'au **31 octobre 2025**.

Les dossiers complets doivent parvenir au PETR Sélestat Alsace Centrale dans les 30 jours suivant l'acquisition du vélo (à la date de réception par le PETR Sélestat Alsace Centrale de la facture datée).

- **par courrier** : PETR Sélestat Alsace Centrale, 15 boulevard Leclerc, 67600 SÉLESTAT
- **ou à l'adresse mail** : [administration@petr-selestat.fr](mailto:administration@petr-selestat.fr)
- **ou être déposés au siège** du PETR ou des communautés de communes du Ried de Marckolsheim, du Val d'Argent et de la Vallée de Villé.